N°18 - SEPTEMBRE 2022

- MAGAZINE MUNICIPAL -

WWW.VENDAYS-MONTALIVET.FR

P. 4
BRÈVES
Recyclez vos déchets verts

P. 10
DOSSIER
L'eau : une politique de préservation

Vendays-Montalivet

MAGAZINE

VENDAYS MONTALIVET

SOMMAIRE

2 Retour en images
3 Édito
4 Brèves
7 Info/Intox
8 Zoom sur...
9 L'abécédaire du territoire

10-15
DOSSIER
L'eau : une politique de préservation

16 Retour sur...
18 Tribune libre
19 État civil
20 Agenda

Magazine municipal de Vendays-Montalivet
N°18 - **Septembre 2022**
Tirage 3 000 exemplaires

Imprimé sur papier CONDAT Silk (papier produit à Le Lardin-Saint-Lazare - Dordogne) certifié PEFC - Couverture : 135 gr / Intérieur : 115 gr. Encres 100 % végétales et sans utilisation de séchages UV.

Directeur de la publication : Pierre Bournel, Maire de Vendays-Montalivet

Rédacteur en chef : Laurent Barthélémy

Ont collaboré à ce numéro : Manuel Rulier, Tony Trijoulet

Photographe : Laurent Wangermez

Conception et réalisation : Agence KA2 COM

Impression : Imprimerie Ménard

RETOUR EN IMAGES

1 Fête locale 2 Monta Car Old School - Crédit photo Greg Bronard
3 Arte Negra et Zumbi Rei - Animation de rue
4 Show Bike - Crédit photo Laurent Wangermez

Pierre Bournel, Maire de Vendays-Montalivet

« Nous rendons hommage aux sapeurs-pompiers professionnels et bénévoles pour leur dévouement, leur professionnalisme, leur engagement de tous les instants. »

1 Le point sur la saison

Le mois d'août touche à sa fin et sonne l'heure d'un premier bilan de la saison touristique.
La saison 2022 est satisfaisante à bien des égards. L'affluence des estivants européens est belle est bien au rendez-vous. Comme l'année passée, les touristes français ont également joué le jeu du local. Probablement aussi grâce à une météo favorable tout l'été, les campings ont affiché complet, inondant le marché et les restaurants de leurs clientèles. Les professionnels constatent que les gens veulent continuer à se faire plaisir après 2 années de crise covid. Une large partie des commerçants a pu en profiter. Le marché de Montalivet par exemple, n'a jamais désempli et a battu des records de fréquentation. L'attractivité touristique de notre station classée passe également par une offre culturelle et sportive de qualité. Les actions mises en place par la municipalité y contribuent en grande partie. Les animations variées proposées par CAP33 sur notre territoire sont une vraie réussite. Nous avons réussi à démocratiser l'accès aux loisirs avec des animateurs dévoués et compétents.

2 Les animations de la station

Côté culture, les animations de la salle Sirougnet et de la salle culturelle ont rencontré un vif succès, tout comme les animations de rue et les marchés nocturnes dans le jardin de la cure. Notre programmation estivale est une formule conviviale qui permet un mélange entre locaux et touristes.
Cet échange culturel est déterminant.
Le show bike, le Monta Car Old School, le festival BD, les expositions Rue Mont'Art, Créart'images et toutes les animations des diverses associations de la commune sont autant d'évènements qui participent à faire rayonner notre station. Nous véhiculons une image dynamique, ce qui rend notre station fréquentée et très appréciée.
La municipalité continuera d'offrir gratuitement toutes ces animations, car le bonheur n'a pas de prix.

3 Le bémol

Je ne peux faire le bilan sans évoquer la canicule et les conséquences que celle-ci a provoquées dans notre région. Nos voisins ont dû faire face à de nombreux départs d'incendies qui heureusement n'ont pas fait de victime. Les élus ont vécu un été sur le qui-vive.
Si notre commune a été épargnée par ces sinistres, nous sommes solidaires de toutes les personnes victimes de cette catastrophe.
Nous rendons hommage aux sapeurs-pompiers professionnels et bénévoles pour leur dévouement, leur professionnalisme, leur engagement de tous les instants. Mesdames, Messieurs, merci.
Afin de leur rendre hommage, la municipalité organisera un bal des pompiers le 24 septembre place du 8 mai et tirera un feu d'artifice.

De chouettes kermesses !

En raison de la pandémie, les kermesses n'avaient pas eu lieu depuis deux ans. Cette année, elles ont pu se dérouler dans le théâtre de verdure et l'espace André Laporte, le 21 juin et 1er juillet derniers. Les bénévoles étaient responsables de la buvette et de l'espace restauration. Des parents se sont aussi mobilisés pour aider à tenir les stands. Tous se sont régalés devant les spectacles de leurs enfants et le lâcher de ballons.

Recyclez vos déchets verts

Suite aux problèmes techniques liés à internet cet été, la plateforme de déchets verts a pris du retard. Pour en bénéficier, il est nécessaire de s'inscrire sur le site de la mairie avec la carte grise du véhicule et un justificatif de domicile ou un certificat de propriété. Située route de l'aérodrome, la plateforme est ouverte 7 jours/7, de 8h à 20h.

- **Informations sur le site www.vendays-montalivet.fr**

Plan Local d'Urbanisme : c'est reparti !

Le cabinet d'urbanisme chargé d'accompagner la municipalité dans la révision du Plan Local d'Urbanisme a subi une cessation d'activité.

Pour poursuivre l'instruction du PLU, la commune a dû relancer un appel d'offres. À la suite de la commission du 9 juin dernier, le cabinet ID de ville a été retenu. Le processus d'instruction et de validation du PLU va se poursuivre durant les 24 prochains mois.

Repas d'automne 2022

Le repas offert par la Municipalité aux habitants de la commune âgés de 65 ans et plus (ainsi qu'à leur conjoint(e) même s'ils sont plus jeunes) aura lieu cette année le :

Dimanche 2 octobre 2022 à 11h45 • Salle des sports de Montalivet

- **Les personnes qui n'ont pas reçu d'invitation sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie par téléphone au 05.56.73.32.02. ou par mail à : secretariat.maire@vendays-montalivet.fr**

Des poubelles enterrées sur la place du marché

Dans le cadre des travaux de la place du marché et pour éviter les dépôts sauvages de déchets, la municipalité a fermé l'ancien local à poubelles. À la place, elle a fait construire quatre bacs enterrés. Ils sont destinés aux commerçants du marché qui disposent d'un accès sécurisé.

Deux bacs à poubelles pour les résidences secondaires

La mairie a demandé au SMICOTOM* d'installer deux bornes supplémentaires pour recueillir les ordures ménagères et les emballages papier près du Aldi. Ce nouveau point de collecte est destiné aux résidences secondaires, et apportera un service essentiel lors des départs de week-end.

* Syndicat Médocain de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (Nord Médoc).

Enfouissement des réseaux

Pour améliorer la sécurité des habitants et lutter contre la pollution visuelle, la municipalité poursuit le plan pluriannuel de l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Les travaux en front de mer et sur une partie de l'avenue Brémontier auront lieu d'ici la fin de l'année.

Les réseaux situés à l'entrée du bourg de Vendays et qui vont jusqu'à la Résidence Autonomie Les Chênes seront enfouis l'an prochain.

- **Pour tout renseignement merci de contacter la Mairie au 05 56 73 32 02**

Les cérémonies du souvenir

La cérémonie du 14 juillet a réuni le conseil municipal, le Comité d'entente des anciens combattants & victimes de guerres, le Comité vendaysin du souvenir français et les habitants de la commune au monument aux morts, place du 11 Novembre, suivie d'une cérémonie à la caserne des pompiers de Vendays.

Le 15 août a rassemblé habitants et estivants en bord de plage pour célébrer la fête de la mer. Une messe s'est tenue esplanade sud où l'abbé a béni chaque bateau, puis une couronne de fleurs a été déposée au large par les sauveteurs en mer à la mémoire des marins disparus. Le pot de l'amitié a clôturé ces deux manifestations.

Matinée « Sport et culture » à l'espace Sirougnet

Les associations « Aikibudo » et « Los Tradinaires » ont organisé une journée d'accueil de jeunes personnes porteuses de handicaps dans l'espace Sirougnet de Montalivet.

Le matin, elles ont pu s'initier à la pratique de l'Aikibudo, - art martial de self défense - sous la férule de Michel Fabre, président du club, professeur et conseiller municipal référent pour les associations extérieures et la mission locale. *« Je leur ai appris quelques techniques d'esquive et ils ont pu prendre conscience de leur corps dans l'espace »* explique le coach.

Après une séance de relaxation et d'étirements les 8 jeunes n'ont eu que quelques mètres à parcourir avant d'être pris en charge par Régine Ardilley, présidente de l'association Los Tradinaires.

Fondé en 1978, son groupe dédié à la survie du gascon médocain est à l'origine d'une exposition permanente sur le gemmage à la maison du patrimoine. C'est ce parcours culturel que leur a proposé Mme Ardilley, en dehors des heures d'ouverture habituelles : *« Ils ont posé beaucoup de question et se sont intéressés à l'histoire du gemmage, à notre pays, à nos racines...*

Ces jeunes médocains ont montré l'exemple ! » a souligné la présidente. Une journée riche, à reprogrammer dès que possible.

Le restaurant municipal se fournit en bio et en circuit court

INFO

La ferme du bourg (en face de Gedimat, à Vendays) cultive des fruits et légumes bio. Depuis le 1er juillet, ces producteurs locaux livrent pommes de terre, tomates, courgettes et autres légumes au restaurant municipal. Les séniors et les centres de loisirs en profitent ! A la rentrée, ce sera au tour des enfants des écoles de se régaler.

La newsletter de la mairie n'a pas assez d'inscrits

INTOX...

Depuis qu'elle paraît, la newsletter municipale ne cesse de gagner de nouveaux inscrits. Ils étaient 1 500 à la mi-août, alors que venait de sortir le 7ème numéro. Les Vendaysins reçoivent chaque mois un condensé des actualités de la collectivité en complément du magazine municipal qui, lui, est édité trois fois par an.

Vous n'êtes pas encore abonné à la newsletter de la ville de Vendays-Montalivet ? **Rendez-vous sur le site www.vendays-montalivet.fr**

La mairie n'a pas la possibilité de délivrer les pièces d'identité

INFO

La mairie de Vendays-Montalivet n'est pas équipée du dispositif de recueil et des bornes biométriques nécessaires à l'obtention de ces pièces d'identité. Il est donc nécessaire d'effectuer la démarche auprès de la mairie de Lesparre Médoc, seule habilitée par la préfecture. Attention, les demandes de passeport ou de carte nationale d'identité s'effectuent uniquement sur rendez-vous.

+ d'infos :
www.lesparre-medoc.fr
www. passeport.ants.gouv.fr

La mairie a récupéré l'espace occupé par la FOL 69 du Rhone

INFO

En effet, la municipalité a récupéré le terrain et les bâtiments de l'ex-fédération des œuvres laïques (FOL 69) situés à côté du centre de loisirs. Toujours dans l'optique de mettre en valeur le patrimoine communal et de créer de nouveaux services dans l'intérêt public, Vendays-Montalivet étudie maintenant différents projets qui pourraient voir le jour très bientôt.

La chambre régionale des comptes **confirme notre analyse**

Le rapport de la chambre régionale des comptes est sorti il y a quelques semaines. Il confirme la bonne santé financière de la commune à un seul point près, la dette « héritée de lourds emprunts de 2004 à 2012 ». Plus de détails avec Tony Trijoulet, 1er adjoint en charge des finances.

Pourquoi un rapport ? Que dit-il ?

Il appartient à la Chambre régionale des comptes de contrôler toutes les communes. Leur dernière visite à Vendays-Montalivet date d'il y a 12 ans. Le rapport qui vient d'être rendu public conclut à la bonne santé financière de la commune sur tous les indicateurs financiers. Le seul point de préoccupation tient à notre niveau d'endettement, conséquence des emprunts contractés par nos prédécesseurs entre 2004 et 2012.

Depuis 8 ans, comment gérez-vous le poids de la dette ?

Dès notre arrivée en 2014, nous avons passé les dépenses au crible et réalisé de belles économies avec la renégociation de contrats de téléphonie, d'assurance, d'informatique, de maintenance, de fluides, du parc automobile... ou encore, la réévaluation de l'ensemble des loyers, la création du camping municipal, etc. Nous avons déjà remboursé 5 millions d'euros sur les 15 millions initiaux. Malgré tout, la dette reste une préoccupation d'actualité, car tous les ans il faut rembourser 500 000 € en capital et intérêts jusuqu'à la fin du mandat.

Et pour le reste, que faut-il retenir du rapport ?

La Chambre Régionale souligne le travail accompli pour limiter les dépenses de fonctionnement et notre forte capacité d'autofinancement qui nous permet de rembourser les emprunts anciens et de financer les investissements nouveaux (8,3 M€ entre 2016 et 2020), sans recours à un nouvel emprunt et sans augmenter le taux des taxes locales depuis 8 ans.

Extrait du rapport

« Après une année 2016 difficile, la situation financière est redevenue satisfaisante, avec une capacité d'autofinancement nette confortable, égale à 789 € par habitant et par an pour la période 2017-2020 (à comparer à une moyenne de la strate de 105 €).

***Le seul point de préoccupation** réside dans le niveau d'endettement : bien que n'ayant souscrit aucune nouvelle ligne au cours de la période, la commune reste lourdement et durablement endettée sous l'effet d'engagements souscrits entre 2004 et 2012, pour des durées comprises entre 20 et 50 ans. »*

Tony TRIJOULET,
Premier adjoint délégué à la gestion de la station balnéaire, aux finances et aux ressources humaines

A comme Alios

Dans chaque numéro, une lettre de l'abécédaire et son descriptif imagé : pour mieux connaître la faune, la flore, toutes les richesses naturelles de notre territoire... et apprendre à mieux les protéger.

Mot scientifique gascon

Le mot Alios (Arrós devenu Aliós puis Alios) fait partie des rares termes gascons à avoir été conservés par les scientifiques. Ce grès ferrugineux, issu des couches superficielles du sol des Landes de Gascogne est répandu dans les contrées médocaines, où on le connaît aussi sous le nom de Garluche (« mauvaise pierre » en gascon), qui n'est cependant pas un synonyme, mais plutôt un genre, un état évolué de la couche d'alios.

Entre végétal et minéral

Ce minéral doit son existence au végétal ! En effet, l'alios s'est formé entre 126 000 et 11 000 ans BP (une période plutôt récente au regard de l'histoire géologique) par la lente décomposition des débris de pin et de bruyère dont l'acide a attaqué l'argile et libéré la silice, l'alumine et le fer qui à leur tour se sont déposés sur les grains de sable. Lorsque la présence en fer était plus importante, elle a aggloméré les grains et créé des zones compactes : l'alios. Ni vraiment de la pierre, ni vraiment du sable, d'où la « mauvaise pierre ». Sur les plages du littoral aquitain, il n'est pas rare que l'on retrouve des plaques d'alios gréseux déterrées par la houle. Les agriculteurs connaissent bien l'alios qui leur rend parfois le travail difficile : ils doivent « casser » cette couche pour pouvoir exploiter leur terrain.

« Les agriculteurs connaissent bien l'alios qui leur rend parfois le travail difficile »

Trace locale

Autrefois, les gisements d'alios ont alimenté les hauts-fourneaux de la sidérurgie landaise et girondine. Les forges utilisaient la garluche qu'elles broyaient et faisaient fondre pour en tirer du fer. Mais les gisements importants sont aujourd'hui épuisés. L'alios n'est plus utilisée qu'à des fins décoratives, mais survit dans la toponymie. N'emprunte-t-on pas encore le « Chemin de l'Alios » à Vensac ?

L'eau : une politique de préservation

L'eau, c'est la vie ! A Vendays-Montalivet, cette ressource naturelle est surveillée de près et fait l'objet de toutes les attentions. Un nouveau forage à Montalivet offre une eau d'une grande qualité et vient en support du forage de Vendays. Transition énergétique oblige : pour éviter le gaspillage au maximum, la Ville repense son schéma de plantations et utilise des végétaux sobres !

SUITE PAGE 12

Promesse tenue : le nouveau forage situé à La Rège, en face de l'ACM et du CHM est entré en fonction le 22/08 suite à l'arrêté préfectoral d'autorisation de prélèvement en date du 08/08. Pour les usagers, c'est une petite révolution ! La qualité de l'eau est enfin au rendez-vous, car il faut dire que le précieux liquide qui sort du forage de La Brède à Vendays, et qui jusqu'alors était le seul à être consommé, a un petit goût d'eau de javel. Rien de grave pour la santé, cependant : ce traitement sous haute surveillance de l'Agence Régionale de Santé est une obligation pour obtenir une eau de consommation courante.

Ce forage datait de 1955. Il exploitait un ouvrage ancien, creusé à l'origine pour aller puiser du pétrole... que personne n'a jamais trouvé. À la place, c'est une nappe d'eau potable qui a été découverte à 680 m sous terre. Un trésor, mais qui jaillit à la surface avec une centaine de degrés et qu'il faut donc traiter pour obtenir une eau à 15 degrés, lavée de tout soupçon bactériologique. *« Ce forage a rendu d'énormes services depuis les années 50, car il a alimenté toute la commune, mais nous voulions puiser une eau plus pure et en même temps on voulait compléter le réseau existant avec une source supplémentaire, bien utile pour les habitants et les visiteurs en période estivale »* souligne Laurent Barthélémy, adjoint à l'eau, à l'assainissement et aux marchés publics.

Une eau plus abondante et plus pure

La création d'un autre forage, à La Rège, a donc été décidée. Avec une exigence forte : qu'il en sorte une eau au goût irréprochable. Mais pourquoi à cet endroit précisément ? *« Parce que les forages de reconnaissances ont indiqué que c'était mieux ici, et parce qu'il existe à proximité un réservoir d'eau en surpression qui alimente l'ACM et le CHM »* indique encore l'élu. *« La Ville a souhaité profiter de cette ouvrage préexistant pour bénéficier de la pression et éviter des coûts inutiles ».*

« Pour les usagers, c'est une petite révolution ! »

Ensuite, les ingénieurs de Suez ont fait descendre un tube en inox à – 240 m sous terre et installé une pompe qui puise dans une couche de l'éocène 180 m³ d'eau à l'heure et ont raccordé le tout au réseau de distribution d'eau potable de la Ville. Les premiers verres remplis ont semble-t-il répondu à l'attente des Vendaysins qui ont découvert avec plaisir une eau douce, plus pure, abondante, issue du sous sol local et non chargée en produits. Une eau en circuit-court en somme !
« Le débit de ce nouveau forage est largement satisfaisant pour alimenter tout Montalivet. Si le forage de vendays avait un problème, grâce au maillage des réseaux, nous pourrions également alimenter le bourg de Vendays. C'est une sécurité qui compte » conclut Laurent Barthélémy.

Le cycle de l'eau

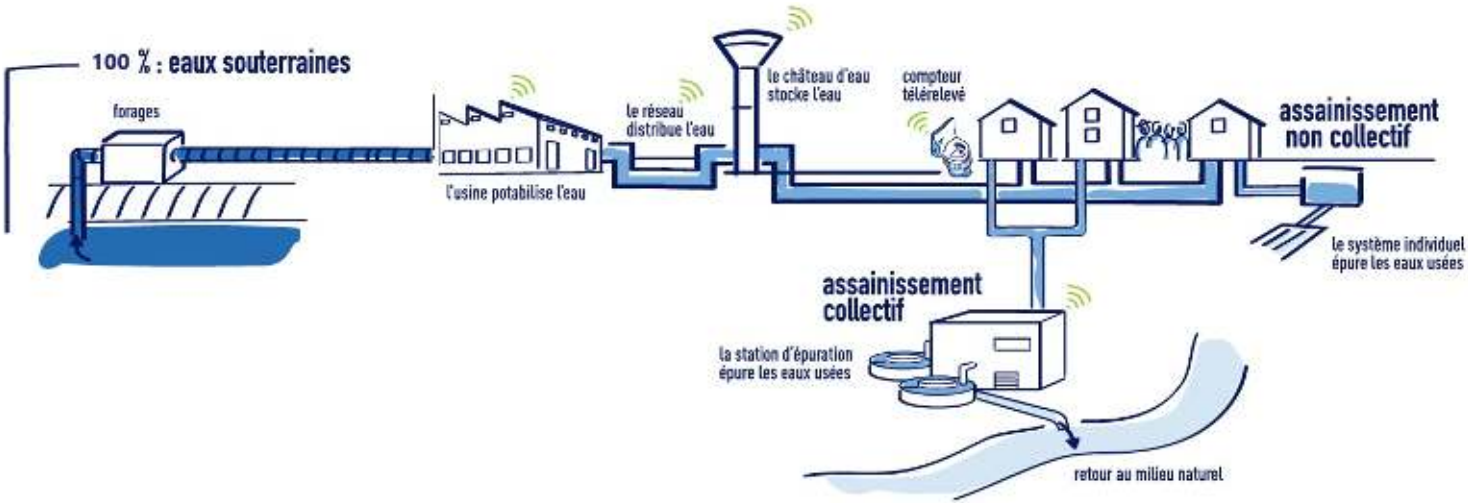

Des plantations plus sobres en eau

Pour préserver l'eau, Vendays-Montalivet est pleine de ressources !

Peu de villes ont la chance de disposer d'une source d'eau à proximité. À Vendays-Montalivet, le captage de La Rège et celui de La Brède appartiennent à la municipalité, même si la distribution est assurée par délégation au groupe Suez. Nous avons conscience - et de plus en plus avec le changement climatique -, qu'il faut préserver au mieux cette ressource rare et précieuse.

Aussi, en parallèle du réseau d'eau performant, nous cherchons à limiter toute source de gaspillage. À ce titre, le choix des essences et des végétaux plantés en ville est déterminant. C'est nécessaire dès aujourd'hui, et utile pour les générations futures, revendique Laurent Barthélémy.

Afin de mettre en face les mots et les actes, la mairie a donc mandaté le bureau d'étude Bercat (Paysages et VRD) de Gradignan. La mission de ces professionnels ? Sélectionner les plantes les plus sobres en eau possible pour « paysager » la commune devant la mairie, derrière la salle culturelle, derrière la poste de Vendays et, en particulier, sur la nouvelle place du marché de Montalivet.

3 questions à Laurent Barthélémy

ADJOINT DÉLÉGUÉ À L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT ET AUX MARCHÉS PUBLICS

1 Quelles étaient vos contraintes dans ce projet ?

Dans le projet des placettes de l'avenue de l'océan et de la place du marché, l'objectif était de requalifier cet axe en conservant un maximum de place pour le marché. Malgré cette contrainte, nous sommes venus élargir l'ensemble des fosses de plantations où poussaient les arbres existants. Ne pas gaspiller, c'est d'abord conserver. Les arbres ont donc été protégés. Nous avons gardé les pins, les arbres endogènes, et au pied de ces grands sujets, nous avons verdi les surfaces une fois désimperméabilisées.

2 Quelles plantes sobres avez-vous sélectionnées ?

Aucune plante ne pousse sans eau. Nous avons donc aménagé un arrosage minimal de type goutte-à-goutte qui fonctionnera pendant deux saisons afin de lancer la croissance des végétaux. Sur la zone plantée, une toile tissée biodégradable évite la pousse d'adventices, tandis qu'un paillage biodégradable organique (copeau de bois et grépin limite l'évapotranspiration en maintenant le sol humide. Mais ensuite, les plantes sauront s'adapter aux périodes de sécheresse. Nous avons opté pour des végétaux locaux, capables de résister à la chaleur, comme le Cistus ou le tamaris.

Des graminées et autres plantes de dunes, très sobres en eau et qui supportent la canicule, viennent compléter les massifs. Pour que l'ensemble reste harmonieux, nous avons varié les essences et les strates végétales. Ainsi, on trouve des couvres sol, puis des vivaces et des graminées de 20 et 80 cm, et enfin des arbustes qui arrivent à 1,50 m en floraison.

3 Quelles sont les exigences de la mairie ?

Nous privilégions une démarche beaucoup plus durable que ce qui a été fait jusqu'alors. Nous mettons des plantes sobres, aussi pérennes que possible, et surtout des espèces locales qui valorisent l'identité du lieu. Nous travaillons en mode test : si une plante ne fonctionne pas, si elle n'est pas à sa place, si elle exige trop de soin... nous la remplaçons. Tout simplement.

Et si l'on retrouvait **les étoiles ?**

La pollution lumineuse ou photopollution est une nuisance de plus en plus répandue. Et pas seulement en ville, mais aussi dans les communes périurbaines et même dans nos bourgades rurales, où l'éclairage public dérange la vie animale nocturne et peut nuire au développement de la flore. Protéger l'environnement, c'est donc aussi savoir éteindre la lumière quand elle n'est pas nécessaire. Ainsi, la mairie songe à baisser l'intensité de l'éclairage public voire de l'éteindre sur certaines zones de la commune et sur des créneaux horaires définis.

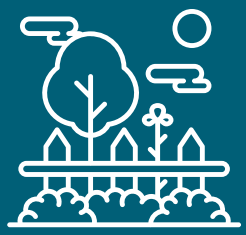

Vous aussi vous souhaitez utiliser au jardin des plantes sobres et locales ?
Inspirez-vous de la liste des végétaux sur les placettes et la place du marché de Montalivet :

- Gaura lindheimeri 'red color'
- Gaura lindheimeri
- Salvia microphylla grahamii
- Salvia microphylla 'hot lips'
- Perovskia atriplicifolia
- Lychnis coronaria
- Pennisetum alopecuroides
- Stipa tenuifolia
- Erigeron Karvinskianus
- Cistus salvifolius
- Tamarix ramosissima 'pink cascade'- Tamaris d'été 'pink cascade'
- Tamarix tetrandra Africana - Tamaris de printemps
- Diosma hirsuta
- Senecio cineraria
- Stipa ichu
- Nepeta X Faassenii
- Nepeta X Faassenii

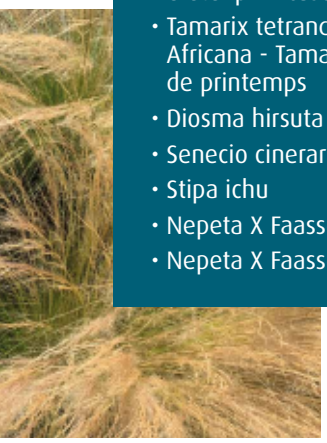

Un impact écologique et économique

« La commune compte de plus en plus de lotissements qui restent éclairés toute la nuit. En limitant cette pollution lumineuse, nous ferions du bien à l'homme et à toute la biodiversité qui a besoin de cycles « jour/nuit » bien marqués » plaide Chloé Peyruse, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires, à la jeunesse et au Développement Durable. En effet, certains rayonnements agissent sur l'hormone du sommeil et perturbent le système immunitaire humain tandis que l'éclairage extérieur attire les insectes et a tendance à les piéger. Il perturbe chauves-souris et oiseaux migrateurs... *« Limiter l'éclairage public permettrait par ailleurs de réaliser des économies de l'ordre de 35% à 40 % sur la facture énergétique actuelle, soit environ 30 000 euros par an »* note Bruno Sirougnet, élu délégué aux associations et président du club d'astronomie.

Une réunion publique pour échanger

Une réunion publique aura lieu prochainement afin d'échanger avec les habitants de la commune. *« De fausses idées circulent sur le lien entre l'éclairage public et la sécurité »* explique Marie Amouroux, conseillère municipale déléguée au développement durable et à la forêt, *« les statistiques prouvent que l'obscurité évite justement les attroupements au pied des réverbères et rend plus facilement repérables les personnes mal intentionnées équipées de torches électriques. Même l'accidentologie a tendance à baisser quand la voie publique n'est pas éclairée, car alors les voitures ralentissent ».*

Un éclairage modernisé

Il s'agirait d'éteindre à partir de 00h jusqu'à 5h du matin et de moduler ces horaires en fonction des nuits d'été et d'hiver, mais aussi des zones de la commune : éteindre plutôt sur Montalivet hors de la période estivale, par exemple. Les lampadaires seront équipés d'horloges astronomiques qui prennent en compte les saisons, les cycles jour/nuit et la situation géographique. Les économies d'énergie réalisées couvriront les frais occasionnés par l'investissement dans cette nouvelle technologie.
« L'idée n'est pas de plonger Vendays-Montalivet dans le noir ! Avec cette méthode simple et efficace, nous pouvons tous devenir acteurs du bien-être sur notre commune ».

2 ans de covid, mais des idées d'ateliers

Après deux années bousculées pour la crise du COVID, le CCAS toujours plus en action. Cap sur les problématiques des séniors.

Françoise Papillon, Adjointe à la solidarité et vice-présidente du CCAS est formelle :

« Au plus fort de la crise COVID, le CCAS est resté ouvert tout le temps, notamment pour continuer d'assurer une aide auprès des restos du cœur ».

Même réactivité après l'invasion russe en Ukraine : *« Nous avons travaillé avec l'association des pompiers solidaires de Bordeaux afin d'organiser une collecte. Grâce à un important élan de solidarité sur Vendays-Montalivet, nous avons réussi à faire partir deux lots de vêtements et produits de première nécessité les 9 et 10 mars à destination des populations sinistrées. Une famille ukrainienne a également trouvé refuge sur la commune ».*

Toucher les séniors d'abord

Ces urgences, cependant, n'ont pas permis au CCAS de mettre en place les ateliers qui auraient dû être programmés. Maintenant, Françoise Papillon et son équipe souhaitent mettre en place les moyens de communication pour toucher les séniors de Vendays-Montalivet. *« Ils participent souvent à de nombreuses activités et nous avons du mal à les mobiliser sur des thématiques santé – bien-être. Par exemple, nous réfléchissons sur la mise en place d'ateliers faisant intervenir des vélos cognitifs équipés d'écrans pour pédaler et faire travailler ses méninges en même temps. »*

Cancer du sein

La commune et le CCAS soutiennent la prévention du cancer du sein pour les femmes du Nord Médoc, à travers plusieurs actions, en partenariat avec La Maison Rose Médoc.

Nous proposons d'accueillir à l'espace solidarité de Montalivet, des ateliers autour du cancer du sein : *« gym douce adaptée, comment apprendre à se coiffer avec une perruque... ces sessions font un bien fou à des personnes en cours de traitement ou qui ont eu un cancer. Or, nous savons que les habitantes et habitants les plus fragiles ou isolés n'iront pas jusqu'à Bordeaux pour en profiter. À nous de leur apporter sur place ce service »* souligne l'adjointe aux affaires sanitaires et sociales, Françoise Papillon.

« Nous participons également à la rédaction du livret gratuit « ressources cancer du sein - Médoc » disponible très prochainement, en partenariat notamment avec la Clinique Mutualiste de Lesparre et les communes voisines. » explique Véronique Brun, conseillère et membre du CCAS

En soutien aux femmes touchées par le cancer du sein, la commune accueillera l'association Walk for Roses pour une pause gourmande en avant-première du concert Mississippi Jazz Band, le 8 octobre, salle culturelle, dans le cadre du Trek Rose Trip Maroc.

Françoise PAPILLON, adjointe aux affaires sanitaires et sociales
Véronique BRUN, conseillère, membre du CCAS et l'équipe de bénévoles
Irène DZALIAN, conseillère, membre du CCAS

CCAS Vendays-Montalivet - 05 56 73 32 02

Rdv avec l'assistante sociale. Prenez rdv auprès de la MDSI de Lesparre (05 57 88 84 90). L'assistante sociale viendra ensuite assurer sa permanence à la mairie de Vendays ou à l'espace solidarité de Montalivet.

Liste « Vendays Montalivet Passions »

La Chambre régionale des comptes a rendu son rapport « Exercices 2016 et suivants » sur la gestion de notre commune. Son compte rendu est disponible sur le site de la Mairie.

Ce rapport contraste avec l'autosatisfaction de Monsieur le Maire par la formulation de 7 recommandations concernant la gestion financière de Vendays-Montalivet.

Ainsi, de nombreuses irrégularités ont été constatées dans la tenue des budgets annexes, avec des reversements dans des conditions irrégulières dont une somme de 1 M€ en 2017. Nous citons *« ... de nombreuses erreurs comptables affaiblissent la fiabilité des écritures de stocks ... »*.

En ce sens, nous pouvons nous interroger sur le but de la cession prochaine de la gendarmerie de Montalivet. Pourquoi nous séparer de ce patrimoine communal ?

Défendons l'âme de Vendays-Montalivet !

Nous remercions saisonniers, commerçants, employés municipaux, associations et bénévoles pour la tenue de la saison estivale, véritable gage du label Vendays-Montalivet.

Monsieur Jean-Paul Creuzet nous a quittés ce 11 mars. Homme de devoir, Jean-Paul a mis son expérience et son savoir-faire au service de la commune. Il était particulièrement attaché aux belles constructions réalisées durant ses deux mandats : Médiathèque et Restaurant scolaire. A travers son travail à l'Office de Tourisme puis en charge des travaux publics municipaux, nous lui témoignons toute notre reconnaissance.

Vos conseillers municipaux,
Bahain Marie-Noëlle, Guesdon Cécile et Dassé Julien
Liste « Vendays Montalivet Passions »

Liste « Ensemble Continuons »

La Chambre régionale des comptes a rendu son rapport. Il confirme ni plus ni moins ce que nous avons affirmé depuis des années, puisque dans sa synthèse la CRC affirme que « le seul point de préoccupation reste l'endettement de la commune ».

Par cette simple affirmation, car les mots on un sens, la chambre note qu'il n'y a aucun autre point de préoccupation.

Aucune injonction, aucune saisine des autorités, aucune critique sur le fond mais juste des conseils sur la forme, concernant les écritures de stock des lotissements qui de plus n'ont aucune incidence financière.

Ce rapport a fait l'objet d'un débat en conseil municipal. Rien de ce qui avait été annoncé par nos opposants en 2020 ne s'est donc confirmé. Ils se sont trouvés en difficulté pour comprendre le sens des remarques allant même à proposer de distinguer les emprunts de la dette. Qu'il nous explique comment faire des emprunts qui ne se remboursent pas !

En attendant, notre équipe est sur le pont et travaille au quotidien pour le bien de la commune et de ses habitants.

Liste « Ensemble Continuons »

DÉCÉS

- **Odette RAMPNOUX** décédée le 22 Mai 2022 à LESPPARE-MEDOC (Gironde), à l'âge de 90 ans.
- **Michel, Pierre, Paul VILLEROY** décédé le 26 mai 2022 à BORDEAUX (Gironde), à l'âge de 71 ans.
- **Jean, René SEURIN** décédé le 01 juin 2022 à LESPPARE-MEDOC (Gironde), à l'âge de 90 ans.
- **Paul, Henri ORNECQ** décédé le 02 juin 2022 à LESPPARE-MEDOC (Gironde), à l'âge de 77 ans.
- **Serge Vladimir DUSSECH** décédé le 27 Juin 2022 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde), à l'âge de 93 ans.
- **Serge SCAFI** décédé le 29 Juin 2022 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde), à l'âge de 75 ans.
- **Antoine BALHADÈRE** décédé le 01 Juillet 2022 à LESPPARE-MEDOC (Gironde), à l'âge de 98 ans.
- **Noël BELLIARD** décédé le 08 Juillet 2022 à LESPPARE-MEDOC (Gironde), à l'âge de 92 ans.
- **Robert, Jean, Albert DUSSERT** décédé le 22 Juillet 2022 à LESPPARE-MEDOC (Gironde), à l'âge de 91 ans.
- **Francisca TIEMBLO Y GUTIERRIEZ** épouse DOMINGO décédée le 22 Juillet 2022 à LESPPARE-MEDOC (Gironde), à l'âge de 86 ans.
- **Marie, Régine BOURSEAU** Veuve LABAT décédée le 23 Juillet 2022 à LESPPARE-MEDOC (Gironde), à l'âge de 84 ans.
- **Christiane Paulette Madeleine MOREAU** Veuve PREVOT décédée le 01 Aout 2022 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde), à l'âge de 85 ans.
- **Jean, Gilbert GUIRAUD** décédé le 06 Aout 2022 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde), à l'âge de 87 ans.
- **Anny BILLAULT** veuve PRAZ décédée le 07 Aout 2022 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde), à l'âge de 88 ans.
- **Bernard FAURE** décédé le 15 Aout 2022 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde), à l'âge de 70 ans.
- **Ulrich, Johannes WESTERDORF** décédé le 01 Aout 2022 à BORDEAUX (Gironde), à l'âge de 65 ans.

MARIAGES

- **Marina Laurence Françoise EYTORFF et Manuel HOURDIAUX** le 28 mai 2022.
- **Coralie LAFON et Sébastien Stéphane ROYO** le 28 mai 2022.
- **Laurence Sylvie ALEXIS et Robin Jean-Michel FÉLIX** le 28 mai 2022.
- **Martine, Françoise, Emilienne MARCH et Benoit Michel GIRAUD** le 5 juillet 2022
- **Amandine, Audrey AUGEAU et Clément GENNA** le 16 Juillet 2022.
- **Carinne SOULARD et Florian, Sylvain LUCAS** le 16 Juillet 2022.
- **Sandy COSIMI et Jonathan GARROTE** le 06 Aout 2022.

NAISSANCES

- **Léo, Bruno, Jr DALL'AGNOL** né le 22 Mai 2022 à ARÈS (Gironde)
- **Billie, Hélène** née le 06 juin 2022 à LA TESTE-DE-BUCH (Gironde)
- **Solann, Maxime, Christian RICHARD FERRON** né le 13 Juillet 2022 à ARÈS (Gironde)
- **Solhan DUPRAT BAGAT** né le 3 Aout 2022 à ARÈS (Gironde)

OPEN DE FRANCE 2022

LONGBOARD - SUP - TANDEM

OPEN & ESPOIRS

MONTALIVET

9 AU 11 SEPTEMBRE

PRIZE MONEY 4000 €

TITRES DE CHAMPIONS DE FRANCE DÉCERNÉS POUR LE SUP SURF

FÉDÉRATION FRANÇAISE SURF 1964

AGENCE NATIONALE DU SPORT

BANQUE POPULAIRE

L'ÉQUIPE